

Conseil Local autour de la Souffrance Psychique

Le Conseil Local autour de la Souffrance Psychique mis en place par la Ville de Reims en juin 2009 se co-construit avec les partenaires intéressés par cette problématique.

C'est un espace de concertation et de coordination entre les acteurs ainsi que d'échanges et de réflexion pour l'élaboration de projets interdisciplinaires.

Ses principaux objectifs sont de fédérer les professionnels et associatifs autour d'une démarche commune et de privilégier le travail en réseau à l'échelle de la ville.

Il s'adresse à tous les acteurs des secteurs sanitaire, social et éducatif.

Il est organisé de la façon suivante :

➔ ***Un comité de pilotage*** constitué de divers partenaires dont les missions sont de valider les orientations du dispositif, de préparer la séance publique et de réaliser la synthèse des travaux des différents groupes thématiques.

➔ ***Une voire deux réunions publiques*** dont les objectifs sont de proposer une rencontre entre les habitants, professionnels et associations et de permettre une information ainsi qu'un échange sous forme de conférence-débat sur différents thèmes.

➔ ***Des groupes thématiques*** dont l'objectif est de réunir des acteurs et des professionnels concernés par la thématique et proposer des pistes d'actions, voire des projets pour répondre aux besoins identifiés.

Les groupes thématiques :

▪ ***Souffrance psychique des personnes âgées***

2 sous-groupes :

- *Relogement :*

Dans le cadre des ORU (Opérations de Renouvellement Urbain), des actions d'accompagnement des personnes âgées avant, pendant et après le relogement ou la réhabilitation ont été mis en place. Elles ont pris fin en 2013.

- *Prévention de la solitude :*

Les principaux partenaires de ce groupe sont : les maisons de quartier, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le Conseil Général, les bailleurs sociaux, le service de gériatrie de l'hôpital, la CARSAT du Nord-Est, l'AG2R - La Mondiale, l'ORRPA...

L'objectif de ce groupe est de mener une réflexion concernant la problématique de l'inactivité des personnes âgées. Dévalorisation, perte de l'estime de soi, du sentiment d'utilité, du lien social qui peuvent conduire à la dépression voire à la démence.

En 2012, un projet a été élaboré à destination des personnes âgées recluses chez elles. L'Association Siel Bleu propose un programme de 20 séances d'activité physique adaptée au domicile des seniors.

▪ ***Santé mentale et logement :***

Ce groupe est composé des bailleurs, des différents secteurs de psychiatrie de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Marne (EPSMM), du Centre Hospitalier Universitaire (CHU), des groupes d'entraide mutuelle et du réseau santé précarité qui regroupe des professionnels médico-psycho-sociaux. Ses principales missions sont de favoriser des liens et de développer un savoir-faire inter-institutionnel.

Il a été initié dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité pour répondre principalement aux demandes des organismes logeurs confrontés à la souffrance psychique de certains de leurs locataires et démunis face à cette problématique. Il aborde la question de la santé mentale et du logement.

Ce groupe de travail a été intégré au Conseil Local autour de la Souffrance Psychique et son objectif est de mettre en réseau les bailleurs et les services de psychiatrie afin de partager des pratiques professionnelles.

Après divers constats entre les bailleurs et la psychiatrie qui ont mis en exergue les difficultés des patients pour obtenir un logement dans le parc public, il a été décidé de façon collégiale de travailler sur l'accès au logement de ces personnes.

Aussi, une convention de partenariat entre la Ville, les bailleurs et les différents secteurs de Psychiatrie a été signée le 23/09/2011.

▪ ***Souffrance psychique des jeunes :***

Les principaux partenaires de ce groupe de travail sont le service de pédopsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHU de la Ville, les Centres Médico-Psychologiques (CMP), l'EPSMM, l'Education Nationale, des médecins libéraux, diverses associations.

L'objectif est d'établir un état des lieux de ce qui existe au niveau de la Ville avec les divers partenaires intervenant sur cette thématique et de mettre en réseau les différents professionnels pour leur permettre d'échanger sur leurs pratiques.

Les partenaires ont souhaité s'orienter vers des temps d'échanges entre professionnels d'horizons divers sur différentes thématiques afin de favoriser l'échange de leurs pratiques, enrichir leurs champs de connaissances, mieux repérer les missions et le fonctionnement des diverses structures concernées par la santé des jeunes et identifier les besoins à l'échelle de la Ville de Reims.

Un planning des interventions a été programmé pour les années 2010 et 2011 (exemples : souffrance psychique du mal être au pathologique définition-repérage, conduites addictives chez les jeunes/réductions des risques-usages de drogues, tentative de suicide et suicide - prise en charge et prévention...).

Une évaluation qualitative et quantitative des actions menées dans ce groupe a été réalisée au 3^{ème} trimestre 2011.

Suite aux propositions émises par les partenaires interrogés, de nouvelles orientations ont été adoptées :

- mise en place :
 - o d'un point écoute jeunes
 - o du groupe Rencontres – Echanges – Partenariat « REP Jeunes ».

(Poursuite du groupe d'échanges sous une nouvelle forme avec présentation d'étude de cas).

▪ ***Commission des situations complexes :***

Elle est copilotée par la Ville.

Les partenaires sont des professionnels originaires de divers secteurs, sanitaire, social et juridique.

C'est un dispositif de réflexion qui permet un échange et un partage des expériences et compétences des partenaires pour apporter des solutions à une situation difficile.

Ses objectifs sont d'analyser des situations complexes à partir de la grille de lecture commune aux professionnels présents lors de la réunion, d'évaluer puis proposer des solutions à chaque situation et de renforcer le partenariat.

Elle est composée de membres permanents issus de diverses institutions et associations et de professionnels invités concernés par la situation traitée.

Un guide des procédures et des outils (grille de lecture pour l'analyse des situations, fiche synthétique, tableau récapitulatif des décisions) ont été élaborés.

▪ ***Implication dans l'organisation de la journée nationale pour la prévention du suicide et de la semaine de la santé mentale.***

Coordination, participation, bilan.

Dominique BLAIZOT
Chef de projet santé
Service Communal d'Hygiène et de Santé
Ville de Reims
03.26.35.68.87
dominique.blaizot@mairie-reims.fr

(Mise à jour mai 2014)